

CHAMPIONNAT DE FRANCE SLALOM NAGE EN EAU VIVE



FFESSM
IMMERSION & EMOTION

**17-18
MAI
2025**



**ILE DE LOISIRS
DE CERGY
PONTOISE**




MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

 **Région
île de France**


de Loisirs
Cergy-Pontoise


LA FONT
SSURANCES

SUBAQUA
Revue de la FFESSM

La compétition est ouverte uniquement aux nageurs sélectionnés lors des sélectifs précédents le championnat de France.

Programme

SAMEDI 17 MAI

Mise en route des pompes : 14 h – Fermeture : 18 h

14 h 00 / 17 h 00 :

L'accès au bassin est réservé exclusivement aux compétiteurs pour leur permettre la reconnaissance du parcours, ainsi qu'aux personnes de l'organisation. Pour les compétiteurs, cette reconnaissance s'effectue sous la responsabilité des clubs et dans le respect des horaires de mise à l'eau.

ATTENTION PARTICULIERE : Pendant l'entraînement, il est formellement interdit à quiconque, de nager ou naviguer sans flotteur. Toute personne ne respectant pas cette règle se verra demander de sortir du bassin et n'aura plus la possibilité de reconnaître le parcours.

14 h 00 / 16 h 00 :

Confirmation des inscriptions sur le bassin. Documents à fournir :

- La licence FFESSM 2025.
- L'assurance fédérale ou **assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.**
- Un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition établi par tout médecin, daté de moins d'1 an au jour de la compétition, ou d'une identité fédérale pour les adultes comportant le visa médical.
- Pour les sportifs mineurs :
 - Une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé.
 - Deux autorisations parentales : une pour la compétition et une pour le contrôle antidopage (documents joints).
- La compétition pouvant accueillir un contrôle anti-dopage, **les compétiteurs sous traitement médical** sont invités à fournir une copie de l'ordonnance médicale lors du contrôle des licences.

17 h 00 : Contrôle du matériel

18 h 00 : Réunion des juges de portes sur le bassin

18 h 30 : Election du représentant des compétiteurs sur le bassin

La remise des dossards aura lieu après l'élection du représentant des compétiteurs

DIMANCHE 18 MAI

08 h 30 : Mise en place des juges de portes / starter - départ / juges à l'arrivée.

09 h 00 : Mise en route des pompes

09 h 15 : Départ de l'ouvreur

09 h 45 : Départ de la 1^{ère} manche catégories « Cadet – Junior – Senior – Masters ».

L'heure de départ de la seconde manche sera fonction du nombre de compétiteurs inscrits.

Catégories Jeunes « Poussin – Benjamin – Minime » : Le 1^{er} départ sera donné après la seconde manche « adultes ».

14 h 30 : Proclamation des résultats et pot de l'amitié à la Salle du Relais – parking P3.

NB : Les horaires sont donnés à titre indicatifs et peuvent être modulés par l'organisation, sous réserve du nombre de compétiteurs.

Contacts

Francis WURSTHORN : 06.23.26.63.48 - coollanev@yahoo.fr

Jocelyne CLEMOT : 06.86.82.57.59 - jc.nev@orange.fr

Inscription Compétition

Les inscriptions et règlements sont à faire via l'application HELLOASSO (lien ci-dessous) :

<https://www.helloasso.com/associations/ffesm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/championnat-de-france-de-nage-en-eau-vive-slalom>

La CR NEV IDF vous demande d'adresser les bulletins d'inscriptions et documents annexes par mail à Jocelyne CLEMOT : jc.nev@orange.fr

Date limite des inscriptions : **30 avril 2025**

Règlement

Il est fait application du règlement national compétition en vigueur – version 2024 (01) dont rappel de quelques extraits ci-dessous :

➤ **Art. 5.1 - Équipement obligatoire pour tous les nageurs (compétitions slalom et descente)**

- Un flotteur,
- Une combinaison iso thermique intégrale adaptée en **néoprène**,
- Une paire de chaussons iso thermique (néoprène).
- Une paire de palmes,
- Un casque de protection homologué, selon le Code du Sport à partir de la classe III. En rivière de classe IV et plus, le casque recouvre l'ensemble de la boîte crânienne
- Un gilet d'aide à la flottabilité conforme au Code du Sport.

➤ **Art. 5.2 - Spécificité Jeunes**

Palmes souples adaptées à l'âge et à la morphologie des enfants (les palmes longues - chasse, fibre, carbone, composites - sont interdites).

➤ **Art. 5.4 - Le Flotteur**

Le flotteur doit être insubmersible et répondre aux dimensions ci-dessous, non prise en compte les rajouts de mousse, poignées, supports de drapeau ou porte bidon, repose tête et autres ridelles de surélévation de côté.

- Longueur comprise entre : **0.60 m et 1.60 m**
- Largeur comprise entre : **0.40 m et 0.80 m**
- Hauteur comprise entre : **0.20 m et 0.50 m**

Tout compétiteur dont l'équipement ne sera pas conforme au règlement se verra refusé le départ.

➤ **Art. 6.1 - Obligations opposables à tous les concurrents**

- De pouvoir prouver son identité
- De respecter les règlements fédéraux, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité et de conformité des matériels
- De suivre toute recommandations faites par le directeur de course
- De se soumettre aux éventuels contrôles anti-dopage

« En matière de contrôle antidopage, il existe des dispositions spécifiques : si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle (cas de disqualification - Art. 20.1). »

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle antidopage. Cas de disqualification – Art. 20.1.

➤ **Art. 6.6 – Niveau des nageurs**

Le niveau technique des nageurs en compétition doit être en corrélation avec les difficultés du milieu.

Droit à l'image

Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces photos et vidéos, merci de nous le faire savoir, votre visage sera flouté. Vous avez la possibilité de nous faire part de votre choix en le signalant sur la fiche d'inscription.

Rappel

Tout nageur qui ne présenterait pas les documents demandés avec les mentions correspondantes se verra refuser la participation à la compétition à laquelle il sera inscrit. Merci aux responsables de club ou section NEV de bien vouloir vérifier avant toute inscription, afin d'éviter tout litige lors de la confirmation sur place.

Chaque club, engageant au moins trois compétiteurs, sera dans l'obligation de mettre une personne à la disposition de l'organisation. Dans le cas contraire, le comité d'organisation désignera un concurrent d'office ou l'équipe se verra disqualifiée par le jury compétition.

Hébergements

Ile de Loisirs de Cergy Pontoise – Centre de séjour Hubert Renaud :

Capacité d'accueil : 160 lits

<https://cergy-pontoise.iledeloisirs.fr> - hébergement et restauration

▪ **QUELQUES HOTELS SUR CERGY ET ENVIRONS :**

▪ **Ibis Cergy Pontoise Le Port :**

28, avenue des Grouettes à Cergy - Tél : 01.34.22.11.44

<https://hotels-cergypontoise.com/hotel/ibis-cergy-pontoise-le-port/>

▪ **Ibis Budget Cergy St Christophe :**

1, avenue du Promenoir à Osny 95520

<https://all.accor.com/hotel/4981/index.fr.shtml>

▪ **B&B Hôtel Cergy St Christophe gare :**

10, avenue du Centaure – 2, rue des Cyclades à Cergy

<https://www.hotel-bb.com/fr/hotel/cergy-saint-christophe-gare>

▪ **Première Classe Cergy St Christophe :**

RN14 – Rue de la Pompe 95800 Cergy - Tél : 01.70.36.32.41

<https://cergy-saint-christophe.premiereclasse.com>

▪ **Hôtel F1 Cergy :**

3, avenue des Trois Fontaines à Cergy - Tél. : 01.30.30.13.63

<https://www.booking.com/hotel/fr/hotel-premiere-classe-cergy.fr.html>

▪ **Campanile Cergy St Christophe :**

12, rue du Petit Albi – Parc d'activité de l'Horloge à Cergy – Tél : 01.34.24.02.44

<https://cergy-saint-christophe.campanile.com/fr-fr/>

▪ **Booking.com :**

<https://www.booking.com>

Cette liste est non exhaustive.

Nous vous conseillons vivement de réserver dès maintenant.

Pour se rendre à l'Île de Loisirs de Cergy Neuville :

Ile de Loisirs de Cergy Pontoise, Rue des étangs 95001 Cergy-Pontoise
Autoroute A15, sortie n° 9 direction Cergy, suivre fléchage « Les étangs de Cergy-Neuville »

Possibilité de se stationner au parking P1 pour se rendre à pied sur le bassin de slalom
via la passerelle, en direction des « salles du Ponton »
ou, pour les personnes qui connaissent au P3 pour rejoindre le bassin de slalom par l'eau.

PLAN D'ACCES A LA BASE DE LOISIRS



EPREUVE	<i>Désignation</i> <i>Date – Lieu</i> <i>Catégories</i>	Championnat de France Slalom 2025 Dimanche 18 mai – Cergy Cadets / Juniors / Séniors / Masters
----------------	---	---

COORDONNEES CLUB
NOM _____

n° d'affiliation _____
Coordonnées (adresse, téléphone)

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV
NOM _____
tél. _____
E-mail _____
Signature

CHEF D'EQUIPE* : Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : Prénom : Tél. :

** Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓ <input type="checkbox"/>
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
10						<input type="checkbox"/>
11						<input type="checkbox"/>
12						<input type="checkbox"/>
13						<input type="checkbox"/>
14						<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____ JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Autre(s) personne(s) : _____ <input type="checkbox"/>

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO au plus tard le 30 avril 2025 :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/championnat-de-france-de-nage-en-eau-vive-slalom>

La fiche d'inscription et documents annexes sont à envoyer à Jocelyne CLEMOT : jc.nev@orange.fr – 06.86.82.57.59

ÉPREUVE	<i>Désignation</i> Trophée France Espoirs Slalom 2025 <i>Date – Lieu</i> Dimanche 18 mai – Cergy <i>Catégories</i> Poussins / Benjamins / Minimes
----------------	---

COORDONNEES CLUB
NOM _____

n° d'affiliation _____
coordonnées (adresse, téléphone)

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV
NOM _____
tél. _____
e-mail _____
signature

CHEF D'EQUIPE* : Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : Prénom : Tél. :

** Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	↓
1						<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4						<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>
6						<input type="checkbox"/>
7						<input type="checkbox"/>
8						<input type="checkbox"/>
9						<input type="checkbox"/>
10						<input type="checkbox"/>
11						<input type="checkbox"/>
12						<input type="checkbox"/>
13						<input type="checkbox"/>
14						<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRENOM _____	JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>
Autre(s) personne(s) : _____		<input type="checkbox"/>

Les inscriptions ainsi que les frais d'inscriptions sont à effectuer sur le site HELLOASSO au plus tard le 30 avril 2025 :

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/championnat-de-france-de-nage-en-eau-vive-slalom>

La fiche d'inscription et documents annexes sont à envoyer à Jocelyne CLEMOT : jc.nev@orange.fr – 06.86.82.57.59

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :

- Descente NEV III-IV Slalom Raid Nage Orientation Nage Acrobatique
 Rassemblement Stage Examen Formation Réunion

Genre de manifestation : **Championnat de France Slalom 2025 // Trophée France Espoirs Slalom 2025**

Lieu : **Cergy (95)** Date : **18 mai 2025**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____

Domicilié au _____

Agissant en qualité de : Père Mère Responsable légal ou tuteur

Autorise : mon fils _____

ma fille _____

l'enfant _____

Né(e) le _____ à _____

À participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : _____ au _____

Fait à _____ le _____

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELEVEMENT NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné(e) _____ représentant(e) légal(e)
ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom et Prénom : _____

Né(e) le : _____

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur : _____

Attestation établie le _____ A _____

Signature du représentant légal :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Lors du contrôle anti-dopage une pièce d'identité vous sera demandée. Si le compétiteur n'est pas en mesure de fournir cette dernière, cela sera considéré comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

ATTESTATION DE REPONSES NEGATIVES

Modèle d'attestation au questionnaire de santé pour les sportifs mineurs, à remplir et remettre au responsable de structure :

Je soussigné-e M/Mme Prénom : _____ NOM : _____
en ma qualité de représentant-e légal-e de :

▪ Prénom : _____ NOM : _____

Atteste avoir lu et compris l'ensemble des questions du questionnaire de santé pour les mineurs*, renseigné ce questionnaire de santé (en présence du jeune) et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du/de la représentant-e légal-e :

*. Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence fédérale ou de l'inscription à une compétition sportive, hors disciplines à contraintes particulières : ce questionnaire ne s'applique donc pas pour la pratique de la plongée avec équipement respiratoire, quel que soit le lieu de pratique, ni pour la pratique de l'apnée à 6 mètres de profondeur et plus.

Comité d'Organisation

- **Organisateur** : FFESSM Comité Régional IDF / CR NEV IDF
- **Comité de Course** : voir ci-dessous
- **Juge au départ** : Thierry RAVOISIER
- **Juges à l'arrivée - Chronométrateur** : Yohann WURSTHORN
- **Secrétaire** : Sabine RAPIN-WURSTHORN
- **Contrôleur matériel** : Maëlle AMAND
- **Responsable matériel** : Jocelyne CLEMOT
- **Délégué fédéral** : Francis WURSTHORN
- **Escortes femmes et hommes** : présents sur la compétition

Comité de Course

- **Directeur de course** : Thierry RAVOISIER
- **Chargé mission national compétition** : Yohann WURSTHORN
- **Responsable sécurité** : Xavier PESCA
- **Responsable chronométrage** : Yohann WURSTHORN
- **Responsable des juges** : Jocelyne CLEMOT
- **Responsable informatique** : Francis WURSTHORN

Comité de Compétition

- **Présidente de la CN NEV** : Françoise GRAND
- **Organisateur** : FFESSM Comité Régional IDF / CR NEV IDF
- **Directeur de course** : Thierry RAVOISIER
- **Représentant des compétiteurs** : Elu la veille

Jury Compétition

- **Présidente de la CN NEV** : Françoise GRAND
- **Chargé mission national compétition** : Yohann WURSTHORN
- **Directeur de course** : Thierry RAVOISIER
- **Responsable chronométrage** : Yohann WURSTHORN
- **Responsable des juges** : Jocelyne CLEMOT
- **Représentant des compétiteurs** : Elu la veille